



SYNTHESE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022-2026

CENTRE D'ACTIVITÉS DE JOUR
LES COURLIS



PRÉSENTATION

Le CAJ « Les Courlis » a été créé par l'APAEI de Fécamp, et habilité le 02 octobre 1989, les raisons ayant motivé son ouverture étaient les suivantes :

- ✓ Un manque important de places pour les jeunes sortants de l'IMPro ;
- ✓ Une réorientation pour des adultes travaillant en ESAT ;
- ✓ Une enquête menée auprès des familles, faisant état que beaucoup d'adultes plus ou moins jeunes étaient pris en charge au domicile de leur famille et se retrouvaient sans solution d'accueil et d'accompagnement éducatif.

Depuis le 1er janvier 2015, le site de Fécamp est géré par l'association *Papillons Blancs 76*.

PROJET
D'ÉTABLISSEMENT

SOMMAIRE

Offre de service • P. 1

Les personnes accompagnées
• P. 1

Projets • P. 2

Orientations stratégiques
• P. 3

OFFRE DE SERVICE

- Assurer aux personnes accueillies la sécurité physique et morale, le bien-être et le confort d'accueil.
- Développer et favoriser l'autonomie des personnes accueillies.
- Répondre au mieux aux besoins et attentes de chacun.
- Maintenir, renforcer ou développer les acquis au travers des activités proposées.
- Favoriser la participation sociale et le développement personnel.
- Préparer l'avenir ou le devenir en favorisant des passerelles vers d'autres structures.
- Apporter écoute et conseils aux familles dans un esprit coopératif et collaboratif.



LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Le CAJ accueille une population mixte d'adultes en situation de handicap mental et présentant une déficience légère, moyenne ou profonde avec ou sans troubles associés. 49 adultes sont accueillis sur une tranche d'âges allant de 20 ans à 60 ans, avec une répartition relativement équilibrée entre hommes et femmes.

Toutes les personnes accueillies au CAJ possèdent une notification MDPH délivrée par la CDAPH.

Être admis au CAJ, ne fige pas la situation de la personne accueillie au travers de son accueil de jour et pendant de nombreuses années mais engage l'ensemble des acteurs à se questionner sur la pertinence de ces accueils et accompagnements de jour.



PROJETS



Le projet associatif global :

Conçu de manière participative, le projet associatif global constitue la feuille de route de l'association pour les cinq années à venir.

Le projet d'établissement :

Conçu de manière participative, le projet d'établissement constitue la feuille de route du foyer de vie pour les cinq années à venir.

Le Projet Personnalisé d'Accompagnement :

Avenant du contrat de séjour, le Projet Personnalisé d'Accompagnement est une modalité essentielle à mettre en place auprès de chaque personne accueillie.

L'objectif visé est de faire évoluer la situation de chacun en favorisant son développement personnel, son autonomie, son insertion sociale... dans une perspective de mieux être.

Le projet d'animation :

Le projet d'animation est construit à partir des objectifs individuels

Afin de s'assurer de la mise en œuvre des objectifs définis dans ce projet, un pilote est nommé pour chaque action ainsi que des échéances et des indicateurs de suivi.

Par ailleurs, le comité de pilotage se réunit deux fois par an pour effectuer un suivi de la réalisation des actions et une révision des objectifs le cas échéant. Ce comité de pilotage est composé de la responsable qualité, la référente qualité du site, la directrice, les chefs de service éducatif, la psychologue et la secrétaire de direction.



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

AXE 1 AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIFS :

- Permettre une certaine souplesse quant à la présence des adultes au CAJ
- S'assurer que les activités proposées concordent aux besoins évoqués au travers des PPA ainsi qu'aux souhaits des adultes
- Personnaliser nos accompagnements dans ce collectif et adapter notre approche éducative
- S'assurer que les personnes accueillies soient toujours associées préalablement aux sujets les concernant
- Prendre en compte la complémentarité des lieux d'accueil et d'accompagnement distants et s'associer dans l'élaboration des PPA
- Accompagner au mieux l'adulte dans sa vie amoureuse afin de permettre une réflexion en lien avec ses droits et nos limites
- Fluidifier le parcours de la personne accueillie

AXE 2 COMMUNICATION VERS LES FAMILLES

OBJECTIF :

- S'assurer de l'information faite aux familles quant au projet de la personne

AXE 3 PARTENARIAT

OBJECTIFS :

- Poursuivre le développement du partenariat sur le territoire
- Poursuivre les actions engagées en lien à l'ouverture sur l'environnement

AXE 4 HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

OBJECTIFS :

- Sensibiliser tous les professionnels à la sécurité
- Améliorer les conditions de travail des salariés

AXE 5 RESTAURATION

OBJECTIFS :

- Maintenir et développer la participation active des personnes accueillies
- S'assurer de la qualité et la variété des menus proposés

AXE 6 QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

OBJECTIFS :

- Améliorer la qualité de vie au travail des salariés
- Organiser le management de la qualité et de la gestion des risques
- Améliorer les pratiques dans le respect des exigences de la Haute Autorité de Santé (HAS)

AXE 7 PILOTAGE

OBJECTIFS :

- Penser toutes modifications et extensions de manière à ce que l'établissement soit toujours accessible à tous types de pathologie
- Pérenniser en lien avec les EPMSF un transport aux personnes éloignées géographiquement
- Rendre visible le processus d'admission des personnes accueillies
- Développer l'offre de service
- Poursuivre la politique de formation des professionnels pour améliorer le quotidien des usagers
- Faciliter la coordination et la mutualisation sur le site